

Projet de loi de finances 2018 : une hausse de l'APD en trompe l'œil

Paris, le 27 septembre 2017 - Le gouvernement vient de présenter le Projet de loi de finances 2018. La part du budget consacrée à l'aide publique au développement montre une hausse cosmétique et celle-ci ne compense même pas la coupe réalisée au budget 2017.

Ce matin a été présenté en conseil des ministres le Projet de loi de finances 2018. La part réservée à l'aide publique au développement (APD) est de 2,7 milliards d'euros, ce qui représente une hausse de 100 millions par rapport à l'année actuelle. Toutefois, il faut rappeler que le budget APD 2017 a été amputé durant l'été de 136 millions d'euros sur décision de Gérard Darmanin ministre de l'Action et des Comptes publics. Ce n'est donc pas une augmentation. En réalité, c'est une baisse.

« *Après la coupe budgétaire inacceptable et incompréhensible de 2017 sur la solidarité internationale, ce projet de loi de finances nous déçoit terriblement. C'est une hausse en trompe l'œil pour l'APD* », déclare Philippe Jahshan, président de Coordination SUD. « *A ce rythme nous ne sommes pas prêts d'atteindre l'objectif de 0,55 % de la richesse nationale consacrée à l'APD pour la fin du quinquennat.* », ajoute-il encore.

Avec une augmentation de 100 millions par rapport à 2017, le futur budget APD ne rattrape même pas ce qui avait été annulé. Ce projet de budget est tout à l'inverse de la promesse d'Emmanuel Macron d'augmenter chaque année l'aide consacrée à la solidarité internationale pour atteindre à la fin du quinquennat la part consacrée du PIB à l'APD à 0,55 % (en 2016 : 0,38 %). Selon les prévisions de croissance actuelles, cela reviendrait à augmenter de l'ensemble de l'APD, selon le calcul de l'OCDE, de 8,6 milliards d'euros actuellement à 15 milliards d'ici 2022, soit 1,2 milliard d'euros par an supplémentaire.

Concernant les taxes affectées, à savoir la taxe sur les transactions financières et celle sur les billets d'avion, celles-ci restent plafonnées à 1 milliard d'euros, donc sans progression.

Cette situation n'est pas à la hauteur des enjeux : défis sanitaires, catastrophes naturelles, augmentation des inégalités dans le monde, migrants fuyant les conflits. Bref l'urgence des défis actuels implique que la France prenne totalement sa place dans la réponse, place qu'elle n'aura toujours pas puisque la 6^e puissance mondiale n'est que le 12^e pays contributeur d'aide en proportion de sa richesse nationale.

« *Emmanuel Macron parlait d'articuler sa politique étrangère sur trois leviers : défense, diplomatie et développement, les fameux 3D. Mais le développement ici ne se décline qu'en minuscule* » conclut Philippe Jahshan. Coordination SUD demande donc que la copie soit révisée.

Contact presse

Bénédicte Bimoko, bimoko@coordinationsud.org - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui 165 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.